



## Pret auto sofinco decheance de terme recours?

Par **fanonou**, le **29/05/2009** à **13:38**

suite appel telephonique de l organisme de credit auto elle me dit qu'il n'existe pas d'autre possibilite que de lui ramener mon vehicule dans un garage de son choix je ne peux regler le solde du credit evidemment  
puis je stopper cette decheance de terme sinon quelle solution puis je avoir en recours amiable avant la saisie de mon vehicule

urgent je ne dors plus je mange plus c'et une horreur  
merci beaucoup

Par **ardendu56**, le **30/05/2009** à **00:09**

fanonou, bonsoir

"puis je stopper cette decheance de terme sinon quelle solution puis je avoir en recours amiable avant la saisie de mon vehicule"

Vous devez les contacter en RAR et leur expliquer votre cas. Vous demandez à diminuer les mensualités ou de vous accorder des délais de paiement (il n'est pas tenu d'accepter.) S'il accepte, il peut vous réclamer une indemnité sans dépasser 4% des échéances reportées. Si vous ne parvenez pas à trouver un accord, vous pouvez vous adresser au juge du tribunal d'instance pour obtenir des délais de paiement.

En cas d'urgence, vous pouvez les demander au juge des référés. Les délais éventuellement accordés ne peuvent dépasser deux ans. Le juge établit un échéancier par lequel il répartit la dette en fonction des délais accordés. Attention, si vous ne le respectez pas, la dette devient immédiatement et intégralement exigible.

Si vous avez plusieurs dettes et si vous avez des difficultés pour les rembourser, vous pouvez demander à bénéficier de la procédure de traitement du surendettement. Les créanciers recourent parfois au service de sociétés de recouvrement. Les frais de recouvrement sont à la charge du créancier.

En cas d'abus, vous pouvez contacter un avocat ou une association de consommateurs. Vous pouvez également porter plainte auprès du procureur de la République.

Bon courage à vous.